



FICHE PLANTATIONS

n° IV-1

PLANTER - ENTREtenir SUR LE LITTORAL

INTRODUCTION

Les ambiances balnéaires de La Bernerie-en-Retz sont constituées de sites littoraux boisés, et de sites plus urbains aux jardins parfois remarquables.

Les arbres et les arbustes qui constituent ces ensembles végétaux accompagnent les architectures anciennes des chalets et des villas, et intègrent les maisons récentes dans un tout cohérent.

L'ensemble constituant ce qu'on appelle le « paysage balnéaire ».

Les quartiers boisés, un patrimoine à renouveler

Le littoral est marqué par des boisements, en fait constitués par les arbres présents en sujets isolés ou en bosquets dans les jardins privés.

Le cyprès de Lambert domine largement, il est accompagné du cyprès de Lambert doré, du chêne vert, des pins, et dans une moindre mesure du chêne pédonculé et de l'érable sycomore.

Ce paysage boisé de bord de mer est reconnu et apprécié pour les points forts suivants :

- confort de vie : les boisements freinent les vents, apportent de l'ombre,
- les boisements apportent une ambiance particulière aux jardins (« impression de forêt, bruits du vent dans les branches »),

- les boisements sont le refuge pour une faune et une flore locales,

- les boisements élaborent une trame végétale commune autour de constructions très différentes, ils créent une identité forte et sont à la base de l'image balnéaire de La Bernerie-en-Retz,

- associés aux villas, les boisements sont le témoin de l'histoire du développement et de l'engouement pour les stations balnéaires du XIX^e et du début du XX^e siècles.

Pour toutes ces raisons, le paysage boisé est aujourd'hui considéré comme un patrimoine. Il est à protéger mais aussi à renouveler car les arbres ont une durée de vie limitée.



En site littoral, une première ligne de buissons protège les maisons et les arbres de haut jet.



Ambiance ombragée du parc d'une villa, dont la symétrie est prolongée par les plantations.



Composée d'essences variées, persistantes ou non, la végétation protège la villa tout en mettant en valeur son architecture claire.

La composition des boisements littoraux

Les arbres

Cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*), chêne vert (*Quercus ilex*), cyprès de Lambert jaune (*Cupressus macrocarpa* 'lutea'), pin maritime (*Pinus pinaster*), pin parasol (*Pinus pinea*), pin de Monterey (*Pinus radiata*), chêne pédonculé (*Quercus robur*). Bien qu'ils soient peu présents sur le site, mais avec le souhait de diversifier les essences qui composent les boisements, on peut aussi planter du chêne liège (*Quercus suber*), de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), de l'érable champêtre (*Acer campestre*).



Le cyprès de Lambert



Le pin



Le chêne vert

Les arbrisseaux et arbustes

Les jardins doivent également leur intérêt à la présence d'une strate arbustive résistant aux conditions du bord de mer :

- en secteur très exposé aux vents et embruns, le pourpier des mers (*Atriplex halimus*), le chalef (*Eleagnus ebbingei*, en haie taillée).

- en secteur exposé, le fusain du Japon (*Euonymus japonicus*, en port libre il devient un petit arbre tortueux remarquable, il peut être aussi taillé en haie), le laurier sauce (*Laurus nobilis*), le laurier tin (*Viburnum tinus*, en petit arbre ou en haie taillée), le filaire (*Phyllirea*), l'arbusier (*Arbutus*

unedo), le chèvrefeuille (notamment intéressant en haie), l'escallonia macrantha (en haies taillées), les cistes...

Les essences précitées sont choisies parmi les végétaux qui contribuent à l'ambiance « balnéaire » des jardins.

Les plantes vivaces

Les vivaces permettent un renouvellement annuel des « tapis » végétaux dans les jardins. Leur palette est large : sedums, valériane, convolvulus, roses trémières, lys maritime, iris, erigeron, echinops, thym, stachys... Ces espèces apprécient les sols sableux et secs, et sont peu exigeantes en eau. Certaines, comme la giroflée, se ressèment facilement.



Pour assurer la vie des arbres existants et le développement des jeunes arbres nouvellement plantés, mais aussi pour protéger les maisons et leurs gouttières, il est important de conserver une distance minimale (8 à 10 mètres) entre un arbre et toute construction.

Jardins anciens à La Bernerie-en-Retz

La conception des jardins et le choix des plantes ont évolué au cours du temps, et accompagné la création architecturale.

La Bernerie-en-Retz possède ainsi nombre d'éléments végétaux et de dispositifs anciens qui témoignent à la fois de leur capacité à s'acclimater dans le site et de la richesse des possibilités ornementales.

Les petits jardins précédant les chalets sont un exemple d'aménagements privés qui contribuent fortement à la qualité du cadre de vie commun. Les végétaux taillés ou grimpants accompagnant les clôtures ou les façades participent également aux ambiances patrimoniales remarquables de La Bernerie.

Les jardins anciens peuvent donc fournir des références pour aujourd'hui, et leur préservation est nécessaire.

